Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indivision: Refus de vente et intérêt commun.

Par laperla01

Bonjour,
Moi et mes frères et soeurs, nous sommes propriétaire d'une maison en indivision.?Depuis que l'on sait qu'un terrain avoisinant sera mit en vente, mes frères et soeurs veulent vendre au plus vite pour éviter de vendre notre maison avec une dévaluation.? Je n'ai aucune envie de vendre, malgré tout j'ai proposé des compromis que mes frères et soeurs refusent systématiquement.

?En faisant des recherches, j'ai lu qu'un consentement unanime n'est pas nécéssaire si un refus met en péril l'intérêt commun.??

Sachant que mes frères et soeurs ont tous une situation financière très aisée.?
Pensez-vous que la dévaluation du bien immobilier peut être interprétée comme une mise en péril de l'intérêt commun ???

Merci d'avance pour votre aide.